

LES ECHOS

LE MAGAZINE DE VOTRE MUTUELLE

DOSSIER SPÉCIAL

MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ :

« ENCORE PLUS UNIS »



DÉC. / 15

N° 38

Mutualia
SANTÉ ATLANTIQUE

www.mutualia.fr

ACTUALITÉS <
LE CONTRAT RESPONSABLE
ET SOLIDAIRE ÉVOLUE

PARTENARIAT <
LES GESTES QUI SAUVENT

SOMMAIRE

2 ÉDITO

Edito de Francis Ouvrard

3 ACTUALITÉS

Le contrat responsable et solidaire évolue
L'ACS évolue
Mutualia rejoint UMANENS
Votre espace adhérent évolue
Avec Mutualia et Carte Blanche, vous n'avez encore rien vu !

5 PARTENARIAT

L'ASEPT partenaire de Mutualia Santé Atlantique
Mutualia Santé Atlantique soutient la compagnie du bout de nez

6 DOSSIER SPÉCIAL

Mutualia Alliance Santé : le rapprochement de Mutualia Santé Atlantique, Mutualia Nord de France et Mutualia Santé Méditerranée Cévennes Velay

8 BIEN-ÊTRE

Offre Thalasso

MUTUALIA SANTÉ ATLANTIQUE
1, boulevard Vladimir
CS 60003 - 17112 SAINTES Cedex

Directeur de la publication : Jérôme Reboul
Rédaction : service marketing et communication
Conception : FVB Communication
Crédit photos : depositphotos / Mutualia Santé Atlantique
Document non contractuel - ISSN : 1629-2154
Dépôt légal 2015 : à parution - Mutualia Santé Atlantique, mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le numéro SIREN 403 596 265 - « Sauf accord préalable écrit de Mutualia Santé Atlantique, la reproduction de tout ou partie des articles ou illustrations publiées dans ce journal d'information est interdite ».

Ce document est imprimé sur un papier PEFC. La certification PEFC garantit que le papier est fabriqué à partir de bois issu exclusivement de forêts faisant l'objet d'une gestion durable.



Francis OUVRARD
Président du
Conseil d'Administration



Cher(e) adhérent(e),

Depuis plusieurs semaines, la presse écrite ou audiovisuelle se fait l'écho de nombreux sujets relatifs au domaine de la santé : Tiers payant généralisé pour les médecins, complémentaire santé obligatoire en entreprise pour tous les salariés, mutuelle santé pour les seniors en 2017. Autant de sujets qui témoignent de l'importance et de l'attachement de nos concitoyens à leur système de protection sociale.

De fait, il est indéniable que le monde des complémentaires santé subit de nombreux bouleversements qui nous amènent à devoir défendre notre modèle mutualiste. Face à une concurrence exacerbée des sociétés d'assurances ou des banques à la recherche permanente de nouvelles parts de marché, notre mouvement Mutualia entend défendre sa philosophie mutualiste et ses convictions de protection de ses adhérents. Ces convictions, nous les partageons également avec les élus de Mutualia Nord de France et Mutualia Santé Méditerranée Cévennes Velay. C'est ainsi que depuis plusieurs mois, nous travaillons de concert à la création d'une Mutualia regroupant nos trois structures. Notre objectif, grâce à cette fusion, est de pouvoir fonder une mutuelle pérenne et toujours centrée sur l'adhérent, tout en proposant des produits et services de qualité.

Vous l'avez compris, l'année 2016 sera pour votre mutuelle une année importante dans la mise en œuvre de cette fusion et la création de votre nouvelle Mutualia Alliance Santé.

Je me joins à l'ensemble des délégués de votre Assemblée Générale pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée au cours de cette mandature. Nous organiserons les élections de vos représentants à la nouvelle Assemblée Générale au cours du 1^{er} trimestre 2016. Je vous remercie par avance pour votre participation à ce moment fort de la vie démocratique de votre mutuelle. Vous trouverez au sein de ce nouveau numéro des Echos un dossier spécial sur cette fusion.

Je vous souhaite une bonne lecture, de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2016.

Francis OUVRARD

Nouvelle réglementation imposée aux complémentaires santé : LE CONTRAT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE ÉVOLUE

TOUS LES ADHÉRENTS MUTUALIA SANTÉ ATLANTIQUE RECEVRONT OU ONT REÇU PAR COURRIER UNE INFORMATION SUR LEUR GARANTIE ADAPTÉE À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION.



POUR LA MAJORITÉ DES ADHÉRENTS, CETTE PROCÉDURE S'APPARENTE PLUS À UNE MISE EN CONFORMITÉ QU'À UN VÉRITABLE CHANGEMENT. L'ESSENTIEL DES GARANTIES MUTUALIA S'INSCRIVAIT DÉJÀ AUPARAVANT DANS UN ESPRIT DE RESPONSABILITÉ.

VOICI CE QUI CHANGE :

- **Les soins courants remboursés au ticket modérateur :** consultations en ville, médicaments, actes de biologie, analyses médicales et un ensemble de prestations de prévention tels que le détartrage annuel...
- **Forfait journalier hospitalier :** sa prise en charge ne sera plus limitée à un certain nombre de jours, elle sera désormais illimitée et couvrira l'ensemble de la période d'hospitalisation.
- Limitation de la prise en charge des dépassements d'honoraires des médecins non adhérents **au contrat d'accès aux soins** (contrat signé entre votre médecin et l'Assurance Maladie encadrant les dépassements d'honoraires).
- **Équipements optiques :** mise en place de minima et maxima sur le remboursement des lunettes*, et limitation du remboursement à un équipement (deux verres et une monture) tous les deux ans (période réduite à un an pour les mineurs, et pour ceux dont l'évolution de la vue justifie le renouvellement d'équipement)*.

Dorénavant, tous les nouveaux contrats des mutuelles doivent répondre à ces dispositions pour **vous assurer des remboursements complets** de vos prestations tout en vous faisant bénéficier d'un contrat avec un minimum de taxes. Pour les entreprises, les délais de mises en conformité courent jusqu'en 2018. Mutualia a donc choisi un accompagnement spécifique et progressif jusqu'à cette date pour répondre au mieux aux spécificités de chaque partenaire.

* monture et verres

2004 : CRÉATION DU CONTRAT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Depuis 2004, l'Assurance Maladie s'est engagée dans une politique de responsabilisation des mutuelles et des patients face aux coûts engendrés par les dépenses de santé. Deux dispositifs ont été mis en place pour encourager patients et médecins à adopter un comportement vertueux : le parcours de soins coordonnés et les contrats solidaires et responsables. **Ces nouveaux contrats ont une dimension « responsable »** car ils prennent en charge un **remboursement minimum ainsi que certaines prestations de santé ; et « solidaire »** car ils sont **sans questionnaire médical et sans évolution de cotisation selon votre état de santé.**

2015 : ÉVOLUTION DU CONTRAT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} avril 2015, **les contrats de complémentaire santé dits « responsables et solidaires » doivent respecter de nouvelles obligations.** Par ces ajouts, le gouvernement a souhaité garantir aux assurés un meilleur remboursement des dépenses de santé notamment en optique et limiter les dépassements d'honoraires des médecins...

L'ACS évolue

Dans le cadre de la Loi de Sécurité sociale 2014, des évolutions ont été apportées à l'aide à la complémentaire santé (ACS).

Dorénavant, **les critères d'accès ont été élargis et les bénéficiaires du chèque santé doivent disposer d'une offre labellisée avec des formules spécifiques.**

Mutualia accompagne les adhérents concernés afin qu'ils soient en conformité avec la loi et qu'ils continuent à bénéficier de l'ACS.

Si vous n'avez pas encore effectué vos démarches auprès de nos services, vous pouvez contacter le **Service Relation Adhérent** au **05 46 90 07 07** qui vous indiquera la marche à suivre.

MUTUALIA REJOINT UMANENS

ANIMÉE PAR LA VOLONTÉ DE PROPOSER UNE **PROTECTION SOCIALE MODERNE ET INNOVANTE AUX ENTREPRISES** ET POUR RÉPONDRE AUX PROFONDS CHANGEMENTS GUIDÉS PAR L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL, MUTUALIA REJOINT L'UNION DE GROUPE MUTUALISTE (UGM) **UMANENS COMPOSÉE DE 4 MUTUELLES.**

Au cœur d'un partage de compétences et d'expériences, les mutuelles s'engagent ensemble dans un partenariat fondé sur la coopération et le respect de leurs identités respectives. **C'est notamment en plaçant l'humain au centre de la démarche du groupe, qu'UMANENS est en mesure de proposer aux branches professionnelles des solutions de protection sociale concrètes et adaptées.**

Avec Umanens et ses 1,5 millions de personnes protégées, Mutualia s'entoure de partenaires solides qui partagent ses valeurs afin de :

- **Préserver les intérêts des adhérents** autour d'un système de protection sociale solidaire.
- **Développer des solutions de protection sociale** adaptées aux différents métiers et branches professionnelles.
- **Innover pour une gestion plus sûre**, plus rapide et plus efficace.
- **Mutualiser les coûts** pour que la santé reste accessible à tous.



En tant que membre d'Umanens, Mutualia est recommandée auprès des branches d'**activités de l'animation, du sport, de l'horlogerie et bijouterie ou encore de l'assainissement et maintenance industrielle.**

Ainsi toutes les entreprises relevant de ces secteurs seront couvertes par **une offre spécifique**, choisie par leurs organismes paritaires afin de répondre à l'obligation de la généralisation de la complémentaire santé.

Mutualia propose déjà des offres spécifiques à différents secteurs notamment pour les activités liées **aux services automobiles ou encore au personnel des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées dite CCN 66.**

Si vous êtes employeur ou salarié de ces branches d'activités, rapprochez-vous de votre conseiller Mutualia afin de découvrir avec lui ces offres dédiées.

L'ASEPT

(Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), PARTENAIRE DE MUTUALIA SANTÉ ATLANTIQUE



L'ASSOCIATION A POUR OBJET **LA RÉALISATION D' ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ À DESTINATION DE TOUS LES PUBLICS, DE LA PETITE ENFANCE AUX SENIORS EN PASSANT PAR LE GRAND PUBLIC.**



En France, chaque année, **près de 20 000 personnes meurent à cause d'accidents dans un environnement qui leur est familier (maison, trajets, ...).** Les chances de survie augmentent avec une prise en charge rapide et efficace des blessés. Or, seul un français sur cinq est formé aux gestes de premier secours.

C'est pourquoi, l'ASEPT organise en collaboration avec la Croix Rouge, la Protection Civile et les SDIS **des formations aux gestes qui sauvent validées par l'attestation PSC1** (Prévention secours civique de niveau 1).

Cette formation comprend **8 modules** pour faire face à diverses situations d'urgence : La protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne abondamment, la victime est inconsciente, la victime ne respire pas, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint d'un traumatisme. La formation dure **8 heures** et peut être dispensée la semaine ou le week-end.

Grâce à ce partenariat, **les adhérents Mutualia Santé Atlantique profitent d'une offre privilégiée et d'une réduction de 50% sur le tarif habituellement proposé**, soit 5€ par personne formée !

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle CHAUDET au 05 46 97 53 02 pour le Poitou-Charentes.

MUTUALIA SANTÉ ATLANTIQUE SOUTIEN LA COMPAGNIE DU BOUT DU NEZ

DANS LA LIGNÉE DES CLOWNS HOSPITALIERS AUJOURD'HUI RECONNUS POUR LEURS INTERVENTIONS BÉNÉFIQUES AUPRÈS DES ENFANTS MALADES, DE LEURS FAMILLES ET DE LA JOYEUSE HUMANITÉ QU'ILS APPORTENT AUX SERVICES HOSPITALIERS PÉDIATRIQUES, **LA COMPAGNIE DU BOUT DU NEZ A DÉVELOPPÉ UNE DÉMARCHE ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES : LE CLOWN D'ACCOMPAGNEMENT.**



Le Clown d'Accompagnement est aujourd'hui envisagé comme **un « outil » particulièrement pertinent auprès de ce public souffrant de troubles de la relation et de la communication.**

Il s'agit d'une démarche de **prise en charge non-médicamenteuse.** Lors de la visite dans les institutions, les clowns vont aller à la rencontre des résidents de ces lieux, dans les chambres ou les pièces de vie, et vont tisser avec chaque personne rencontrée, des rencontres singulières, adaptées à leur pathologie ou à leur état. Par le langage des corps, des mots ou des émotions, les clowns ouvrent à une communication non-verbale, affective, corporelle et ludique facilitant la relation avec des patients atteints de syndrome démentiel, ayant des troubles du comportement, dans le grand âge ou en fin de vie.

La compagnie souhaite par ses actions, montrer d'autres possibilités ! Sa mission est de contribuer à changer le regard de la société sur le vieillissement, stade qu'elle considère aussi important dans la vie que la période de l'enfance ou le passage à l'adolescence !

Pour ces Clowns, la vie existe jusqu'au bout et une relation est toujours possible avec les aînés, même dans les situations les plus fragiles où la maladie modifie les rapports précédemment établis. C'est pour toutes ces raisons que Mutualia Santé Atlantique a choisi d'accompagner cette belle association !

Pour en savoir plus : www.compagnie-duboutdunez.fr
Tél : 05 63 04 01 37
COMPAGNIE DU BOUT DU NEZ
3 773, route des 2 mers - 82 200 BOUDOU



VOTRE ESPACE ADHÉRENT ÉVOLUE !

Votre espace personnel fait peau neuve avec une meilleure ergonomie et une simplicité d'utilisation. Découvrez dans le courant du prochain trimestre des rubriques plus claires et fonctionnelles avec toutes vos informations habituelles (suivi de vos remboursements, actualités de la mutuelle, parrainage,...) et bien plus encore.

En effet, Mutualia vous propose de retrouver de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien :

- ✓ **consultez** toutes les informations sur votre contrat : garanties, règlement mutualiste,...
- ✓ **réalisez** vos demandes de changement d'adresse ou de coordonnées bancaires : téléchargez les justificatifs et **envoyez-les** directement à Mutualia
- ✓ **réalisez** une demande d'étude de remboursement optique avec Carte Blanche ou en dentaire : nos partenaires vous indiquent dans un délai de 48h, le reste à charge éventuel de vos frais de santé à venir
- ✓ **découvrez** nos offres en cours et demandez un devis à votre conseiller dédié

Pour ouvrir un compte sur votre espace adhérent, rien de plus simple !

Rendez-vous sur www.mutualia.fr rubrique « espace adhérent », munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale et demandez vos codes d'accès.

AVEC MUTUALIA ET CARTE BLANCHE, VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU !

Mutualia enrichit son offre de services en faisant bénéficier ses adhérents du réseau de soins optique **Carte Blanche** et de ses nombreux avantages : **réduction sur les verres** grâce à des tarifs négociés, **garantie casse** de deux ans pour les équipements, **prestations sans avance de frais...** Grâce à ce dispositif, Mutualia souhaite diminuer le reste à charge des équipements optiques, garantir la qualité des prestations délivrées et faire bénéficier à ses adhérents d'un réseau de proximité.

Sa mise en place sera progressive afin qu'à terme en **2017** l'ensemble des adhérents Mutualia puissent bénéficier de ce service. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller.



MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ :

LE RAPPROCHEMENT DE MUTUALIA SANTÉ ATLANTIQUE, MUTUALIA NORD DE FRANCE ET MUTUALIA SANTÉ MÉDITERRANÉE CÉVENNES VELAY.

DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, VOTRE MUTUELLE DÉFEND CHAQUE JOUR LES VALEURS DU MUTUALISME DANS UN CONTEXTE RENDU TRÈS DIFFICILE PAR LA CONCURRENCE ACCRUE ET UNE RÉGLEMENTATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION. FACE À L'ENSEMBLE DES MUTATIONS QUE NOUS CONNAISSONS : NOUVELLES RÈGLES FINANCIÈRES ET PRUDENTIELLES, DÉVELOPPEMENT DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ EN ENTREPRISE, RÉFORME ATTENDUE POUR LES RETRAITÉS, **VOS ÉLUS ONT SOUHAITÉ SE RAPPROCHER DE DEUX MUTUALIA : MUTUALIA NORD DE FRANCE ET SANTÉ MÉDITERRANÉE CÉVENNES VELAY POUR FORMER MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ.**

Ce choix stratégique marque la volonté forte de vos représentants de **défendre un modèle mutualiste en matière de complémentaire santé et d'affirmer notre présence sur les territoires au plus près de nos adhérents.**

Au-delà d'un simple rapprochement, cette fusion est pour nous l'opportunité de pouvoir continuer à vous proposer des services de qualité au sein de nos agences de proximité.

La création de Mutualia Alliance Santé est pour nous le gage de pérenniser votre Mutualia sur vos territoires.

ELECTIONS DE VOS DÉLÉGUÉS :

La création de Mutualia Alliance Santé par fusion avec Mutualia Santé Atlantique, Mutualia Nord de France et Mutualia Santé Méditerranée Cévennes Velay, dans le respect de nos valeurs démocratiques, nous amène à **organiser l'élection de vos nouveaux représentants.**

ELIRE VOS REPRÉSENTANTS :

Mutualia Alliance Santé organise des élections aux postes de délégués à l'Assemblée Générale au cours du premier semestre 2016.

Les élections sont l'évènement démocratique majeur de la mutuelle. Vous êtes invités à faire acte de candidature à ces postes de délégués.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ ?

Véritable représentant des adhérents, **le délégué Mutualia est à la fois acteur du développement et force de proposition**, avec pour objectif la défense des intérêts des membres de la mutuelle.

Parmi ses attributions, il lui revient notamment :

- **d'élire** les membres du Conseil d'Administration.
- **d'approuver** les comptes et le rapport d'activité de la mutuelle.

CALENDRIER

✓ DU 11 AU 29 JANVIER 2016 : DÉPÔT DES CANDIDATURES AUX POSTES DE DÉLÉGUÉS

MODALITÉS : Retirer auprès de Mutualia le formulaire de déclaration de candidature, puis retourner celui-ci complété au siège social de la mutuelle selon les modalités précisées.

✓ DU 24 FÉVRIER AU 17 MARS 2016 : PÉRIODE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

MODALITÉS : A réception du matériel de vote, compléter et retourner le bulletin de vote selon les indications portées dans le courrier pour élire vos représentants relevant de votre section de vote.

✓ LE 24 MARS 2016 : DÉPOUILLEMENT DES VOTES

MODALITÉS : Dépouillement des votes sous contrôle d'huissier.

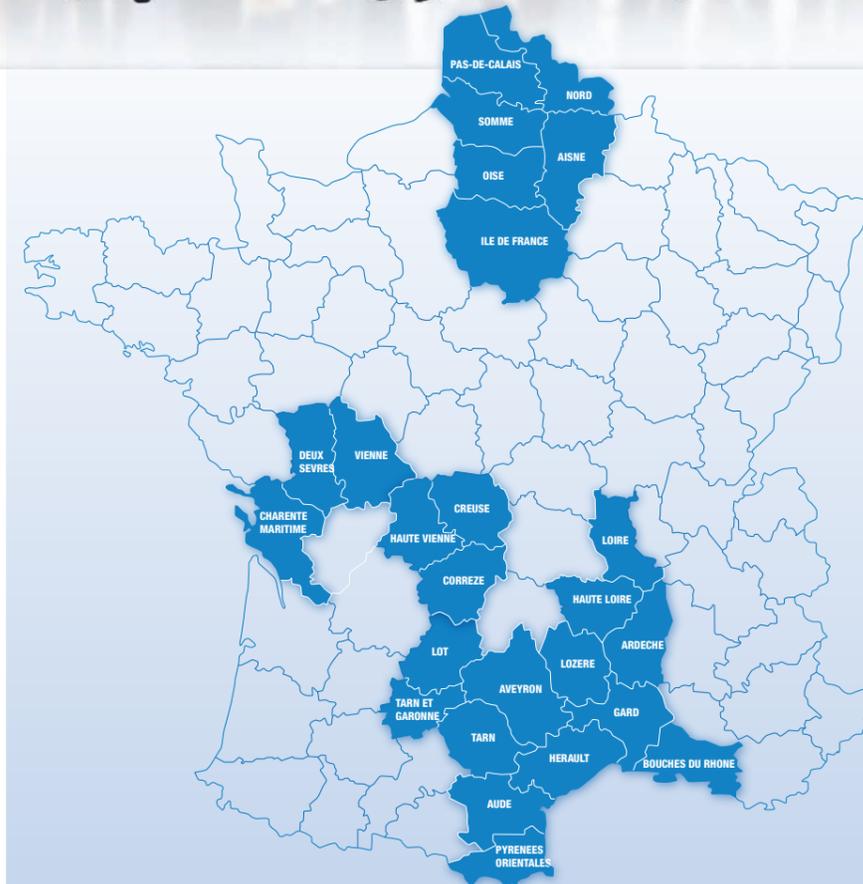
✓ DU 28 MARS AU 08 AVRIL 2016 : DÉPÔT DES LISTES D'ADMINISTRATEURS

MODALITÉS : Dépôt des listes au siège social de la mutuelle.

✓ MI-AVRIL 2016 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ

Convocation des délégués nouvellement élus à l'Assemblée Générale et élection du nouveau Conseil d'Administration.

Vous recevrez début janvier un courrier d'informations sur les élections.



RÉGIME ÉLECTORAL

En raison de la nouvelle étendue géographique de notre mutuelle et afin de faciliter et sécuriser la procédure électorale, **les élections 2016 se dérouleront par correspondance.**

Les élections des délégués ont lieu au scrutin plurinominal à un tour à la majorité relative des suffrages exprimés.

Les délégués sont élus pour 6 ans et représentent les adhérents regroupés en sections de vote.

Les sections de vote sont organisées par regroupement de départements. L'ensemble des départements regroupés composera la délégation territoriale.

QUI PEUT DEVENIR DÉLÉGUÉ ?

Toute personne adhérente à l'une des Mutualia participantes à la fusion peut se déclarer candidate, à condition notamment :

- D'être souscriptrice à titre personnel.
- D'être âgée de plus de 18 ans.
- D'être à jour de ses cotisations.
- De n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale pour crime ou délit.

CHIFFRES CLÉS :

Présence sur **32 départements**

145 000 adhérents

94 millions d'euros de cotisations

78 millions d'euros de prestations versées

+ de 120 collaborateurs

VOTRE OFFRE BIEN-ÊTRE THALASSO LA ROCHELLE SUD



Partenaire de



-30%

-40%

-15%

GRAND JEU

Un week-end Thalasso
À GAGNER !



GRÂCE À MUTUALIA, JE BÉNÉFICIE DU MEILLEUR PRIX GARANTI AU CENTRE THALASSO LA ROCHELLE SUD !

Pour accéder aux offres promos, c'est simple, je suis les étapes indiquées ci-dessous.
En quelques clics, je crée et j'active ma carte privilèges Mutualia :

- ✓ Je me connecte : www.TLRS.fr/partenaires
- ✓ Je tape le code partenaire : **MUTUALIA** et je découvre les **avantages** de ma carte privilèges
- ✓ Je crée et j'active ma carte privilèges en complétant mes coordonnées personnelles et je **tente ma chance au grand jeu concours mensuel**
- ✓ Ma carte est activée et ma participation au grand jeu est validée !
- ✓ **Je reçois ma carte privilèges Mutualia par e-mail.**
- ✓ Je peux désormais créer mon devis personnalisé en ligne ! En indiquant mon identifiant et mot de passe, il tiendra compte de mes avantages !

JOURNÉE THALASSO
3 soins découverte

~~88€~~ > **57€**

-35%

WEEK-END PLEINE FORME
2 Jours / 2 Nuits - 8 soins / Formule ½ pension

~~396€~~ > **277€***

Surclassement en chambre vue mer OFFERT
Surclassement en chambre individuelle OFFERT

-30%

Exemples à -30% et -35% de réduction. Varie de -15% à -40% de réduction selon Calendrier des Promotions.

*Prix par personne (en chambre double ou individuelle et en ½ pension)

THALASSO LA ROCHELLE SUD / 17340 Châtelailon-Plage / Tél : 05 46 56 56 60